

A

Calendrier

FORMATIONS VOLTA

Nous continuons d'organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 Instructions de base en sécurité pour les installations électriques - personnes averties

BA5 Électriciens

VCA Formation de base (examen écrit)

VCA Formation de base (examen lu : possible sur demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

L'éclairage LED de la conception à l'installation

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 Basisanweisungen für den Umgang mit elektrischen Anlagen - Informierte Personen

BA5 Elektriker

VCA Sicherheits Basisschulung der Arbeitnehmer im elektrischen Sektor

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Haute Tension : Travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension en théorie et en pratique

Les schémas de liaison à la terre

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Câblage structuré

Calcul des courants de court-circuit dans les installations électriques BT

Coordination des dispositifs de protection - sélectivité et filiation (installations BT)

Détection incendie selon NBN S21-100

Installation PV + Batteries domestiques et couplage au réseau

Bornes de rechargement - les chaînons manquants

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

Échafaudage roulant

Élévateur à ciseaux (1 j expérimenté)

Élévateur à ciseaux (2 j inexpérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (1 j expérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux (2 j inexpérimenté)

Les formations suivantes sont proposées sous forme de module en ligne :

E-learning Bornes de rechargement

E-learning Les schémas de liaison à la terre

B

Prime de fin d'année

Votre entreprise possède un préfixe ONSS 067 ? Dans ce cas, Volta verse la prime de fin d'année à vos ouvriers !

Au cours du mois de novembre 2019, les fiches de fin d'année ont été envoyées aux ouvriers bénéficiaires, et vous, l'employeur, avez également reçu un aperçu des primes calculées.

Le premier versement des primes de fin d'année a ensuite eu lieu le 12 décembre. Autrement dit : Volta s'est occupé de tout !

Des questions ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Volta !



Luc Dechany

luc.dechany@volta-org.be
0479 32 35 33

Brabant wallon & Liège



Salvatrice Tranchina

salvatrice.tranchina@volta-org.be
0477 59 81 76

Bruxelles



Pierre Massin

pierre.massin@volta-org.be
0493 40 60 45

Namur, Luxembourg & Hainaut

Volta asbl et Volta fse sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



16

JANVIER
2020

transfo

Actualités du secteur électrotechnique
s'adressant aux employeurs

E

Les résultats de l'Electro Brain sont connus

Les résultats d'Electro Brain, l'épreuve organisée chaque année par Volta dans tout le pays, sont désormais connus. Conclusion? Nos futurs électriciens sont plutôt talentueux.

Il faut bien l'admettre, le pourcentage de participation peut être amélioré : en 2018-2019, 98 écoles/centres de formation ont participé et 987 candidats ont effectué les deux parties de l'épreuve (la théorie et la pratique). Il convient toutefois de noter une augmentation du nombre de candidats par rapport à l'année scolaire 2017-2018. 968 candidats avaient alors terminé les 2 parties de l'épreuve.

Mais bien sûr, ce sont principalement les résultats qui comptent, et nous pouvons en être fiers.

La moyenne des résultats pour la partie théorique s'élève en effet à 65 % pour l'épreuve résidentielle et 70 % pour l'épreuve industrielle. Par ailleurs, le score de nos candidats est encore meilleur à la partie pratique. En effet, la note moyenne s'élève ici à 84 % pour l'épreuve résidentielle et à 79 % pour l'épreuve industrielle. En Flandre, les participants à l'épreuve industrielle se sont également soumis à une partie supplémentaire : la 'recherche de défauts', à laquelle ils ont obtenu un résultat moyen de 69 %.

Dans l'ensemble, nous avons donc obtenu de beaux pourcentages de réussite à l'édition 2018-2019. Pour l'épreuve résidentielle, 76 % des candidats ont réussi. Pour l'épreuve industrielle, ce chiffre grimpe même à 78 %. Autrement dit, un très beau résultat final.

Éditorial

La page 2019 est tournée, mais tout porte à croire que 2020 sera, elle aussi, une année 'survoltée'. Différentes formations sont à nouveau organisées, nous attendons avec impatience l'introduction du compteur numérique, et sommes curieux des résultats d'Electro Brain, notre épreuve annuel. Ci-contre, vous découvrirez déjà ceux de la dernière édition. Vous le constaterez : les notes obtenues font plaisir à voir, même si le nombre d'écoles et de centres de formation participants a une marge d'amélioration.

Je souhaite à notre secteur et tous ses acteurs de trouver l'énergie nécessaire pour avancer et relever les défis auxquels nous faisons face !

Meilleurs vœux pour 2020 !
Peter Claeys,
Directeur Volta

R

Découvrez la photo sectorielle de 2019

Envie d'en savoir plus sur le secteur de l'électrotechnique ? Rien de plus simple !

En effet, chaque année, nous prenons une 'photo sectorielle' : il ne s'agit pas d'une vraie photo, mais bien d'un aperçu détaillé du secteur sur base des données de l'ONSS. Citons par exemple le nombre d'entreprises, la répartition par âge chez les ouvriers, la répartition selon le genre, la nationalité, le statut, etc.

En un mot : la photo sectorielle est une véritable mine d'informations.

Découvrez-la ici : www.volta-org.be/fr/autres/publications/etudes-sectorielles/photo-sectorielle

G

Avez-vous déjà un plan de formation d'entreprise ?

Toute entreprise du secteur de l'électrotechnique dotée d'une délégation syndicale doit disposer d'un plan de formation d'entreprise (PFE).

Un plan de formation d'entreprise, c'est un aperçu de toutes les formations prévues pour l'année civile à venir. Pas de délégation syndicale ? Un tel plan est tout de même conseillé, car qui dit bonne planification des formations, dit aussi investissement plus important de la part des collaborateurs.

Bon à savoir : depuis le 1^{er} janvier 2016, sans l'introduction d'un PFE, les primes ne sont plus payées aux entreprises dotées d'une délégation syndicale.

Plus d'infos ?

Contactez votre conseiller Volta régional.

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

info@volta-org.be
www.volta-org.be

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

A

ACADEMY

B

BENEFITS

R

RESEARCH

E

EDUCATION

C

HR-CONNECT

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

C Stage First : un stagiaire à conditions avantageuses

Vous souhaitez former un jeune stagiaire aux besoins de votre entreprise à des conditions avantageuses ? Stage First est fait pour vous !

Stage First, quésaco ?

Stage First vous permet d'accueillir, au sein de votre entreprise, asbl ou organisation publique, un jeune peu ou moyennement qualifié à des conditions particulièrement avantageuses. Vous le formez ainsi à vos besoins et lui offrez une première expérience professionnelle. Tout le monde y gagne !

Combien ça coûte ?

Vous ne payez qu'une indemnité mensuelle de 200 € soumise à 11,11 % de précompte professionnel, ainsi que

les frais de déplacement. Une allocation journalière de stage de maximum 26,82 € brut est payée au stagiaire par Actiris.

À quelles conditions ?

Le stage se déroule à temps plein pour une durée de 3 mois ou 6 mois sous la supervision d'un encadrant désigné par l'entreprise. Il est soumis à une convention de stage entre l'entreprise (l'encadrant), le stagiaire et Actiris. Le stagiaire doit être domicilié dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Plus d'infos ? Contactez Select Actiris au 02 505 79 15 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

A Zoom sur la formation haute tension

Des collaborateurs de votre entreprise doivent sécuriser une installation en manœuvrant dans une cabine haute tension ? Ou effectuer des travaux près d'une installation à haute tension ? Nous vous recommandons la formation haute tension.

Son nom complet ? « Haute tension : travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension en théorie et en pratique ». D'une durée d'une journée, celle-ci vient compléter la codification BA5 et est conforme à l'arrêté royal du 04/12/2012, stipulant que l'employeur doit informer ses collaborateurs des dangers liés aux installations à haute tension sur base d'une analyse des risques.

La partie théorique est consacrée aux différents articles du RGIE relatifs aux installations électriques à haute tension et enseigne aux participants les huit étapes pour les mettre hors et/ou sous tension. La partie pratique leur en apprend plus sur la manipulation des équipements électriques haute tension dans des cellules fermées et ouvertes.

La formation est planifiée sur demande et organisée à Vilvorde ou Gembloux. Il est possible de l'organiser dans votre entreprise. Des frais viendront s'ajouter au coût d'inscription pour l'utilisation et le transport de la cabine haute tension mobile.



Vous avez encore des questions ? Dans ce cas, contactez Volta au 02 476 16 76.

R Des tarifs énergétiques flexibles de l'autre côté de la Manche

Actuellement, Volta participe à 2 projets Interreg dans différentes régions – pays ou parties de pays. L'un d'entre eux, Red Wolf, consiste à équiper certaines maisons de tampons thermiques et électriques. Pour Volta, ce projet est intéressant non seulement par son contenu, mais aussi pour découvrir l'actualité d'autres pays en matière d'ingénierie électrique, de tarification, de formation, etc.

Dans le cadre des réunions Interreg relatives à Red Wolf, Geert Verhoeven et Paul Jacobs de Volta ont rencontré l'un des partenaires du projet, Andy Hunt. Andy est aussi Strategy Manager du 'Oldham Council' dans la petite ville d'Oldham, au nord-est de Manchester au Royaume-Uni. Via son organisation, il assure l'isolation des logements sociaux de la commune qui doivent être les plus écologiques possible, avec un coût opérationnel minimum pour les habitants. Bien entendu, le principe de tampons thermiques et électriques répond parfaitement à ce besoin. Andy a également souscrit à un plan tarifaire très flexible pour les kWh destinés à sa propre maison. Ces plans tarifaires (basés sur le ToU, Time of Use) n'existent pas encore pour les consommateurs belges, mais cela pourrait changer avec l'introduction du compteur numérique. Voilà pourquoi Volta s'y intéresse et s'est penchée sur le choix d'Andy.

« La situation au Royaume-Uni est bien sûr différente de celle de la Belgique, notamment en raison de notre statut d'île », explique Andy. « Personnellement, j'ai opté pour ce plan tarifaire pour deux raisons. D'une part, ce fournisseur offre une énergie 100 % verte et, d'autre part, j'ai un chauffage électrique chez moi, ce qui me permet de tirer parti des tarifs flexibles du kWh. Ce type de contrat est relativement nouveau au Royaume-Uni et proposé dans tout le pays. Seule exigence : disposer d'un compteur intelligent. Le fournisseur d'énergie propose différents types de plans tarifaires et celui-ci est le plus flexible. Ils font encore peu de publicité à ce sujet, sans doute car leur modèle de revenus est encore à l'étude. Moi-même, je souhaite d'abord examiner plus en détail les économies potentielles réalisables grâce à cette structure tarifaire.

Pour l'instant, je ne peux encore me prononcer quant aux économies, car je viens juste de commencer le contrat. »

Menu	octopusenergy	Log out
11:00 - 11:30	8.27 p/kWh	
11:30 - 12:00	7.80 p/kWh	
12:00 - 12:30	7.72 p/kWh	
12:30 - 13:00	7.65 p/kWh	
13:00 - 13:30	7.34 p/kWh	
13:30 - 14:00	7.34 p/kWh	
14:00 - 14:30	7.28 p/kWh	
14:30 - 15:00	7.28 p/kWh	
15:00 - 15:30	7.32 p/kWh	
15:30 - 16:00	7.34 p/kWh	
16:00 - 16:30	20.76 p/kWh	
16:30 - 17:00	22.52 p/kWh	
17:00 - 17:30	24.93 p/kWh	
17:30 - 18:00	27.02 p/kWh	

« Je sais ce que je paie pour un kWh à un moment précis grâce à une application sur mon smartphone. Celle-ci sert également pour toutes les autres communications. Je peux ainsi vérifier chaque nuit les tarifs du lendemain. Dès le début, j'ai été très étonné des énormes différences observables par bloc de temps d'une demi-heure. Par exemple, de maintenant à demain 16h, je paie moins de 7,30 pence par kWh, alors qu'à partir de 16h, ce tarif triple presque. J'ai donc tout intérêt à utiliser mes consommateurs flexibles autant que possible avant 16h ».

« Comment je m'y prends, concrètement ? J'ai le chauffage électrique à la maison depuis des années. Sur le chauffage, je dispose d'un programme journalier que je règle pour qu'il chauffe la maison lorsque le prix du kWh est bas. J'utilise principalement le bloc horaire de 12h à 15h30, car je constate que c'est toujours à ce moment que les prix sont les plus bas. J'utilise donc ma maison comme tampon thermique. Cependant, je n'ai pas la certitude que ma facture d'énergie sera moins élevée au final. Il va sans dire que je n'ai pas non plus de garantie de la part du fournisseur d'énergie. Tout ce que je sais, c'est que si j'utilise mes consommateurs flexibles au bon moment, je peux bénéficier d'un prix du kWh très bas. De plus, ce fournisseur d'énergie me permet de revenir à tout moment à un prix fixe du kWh. Le plus important, c'est sans doute que grâce à ce tarif flexible, je suis beaucoup plus conscient de ma consommation d'électricité. Je suis confiant, je vais économiser une jolie somme ! »

E Participez à Electro Brain !

Cette année, Volta organise à nouveau Electro Brain, une série d'épreuves pour mesurer les compétences acquises par les futurs électriciens au cours de leur formation.

Ces épreuves auront lieu du 27 janvier à fin mai 2020 dans tout le pays. Au cours de certaines de ces sessions, deux workshops seront assurés par un conseiller en technologie Volta :

1. Gestion de l'éclairage LED

Pendant cette première session d'information, vous en apprendrez plus sur le fonctionnement d'une lampe LED et sa gestion. Le choix du driver est d'une importance primordiale. Vous découvrirez également les principaux protocoles de gestion utilisés actuellement pour l'éclairage.

2. Bornes de rechargement pour véhicules électriques

Au cours de cette deuxième session d'information, nous répondrons plus en profondeur aux questions suivantes : Qu'est-ce que la charge DC, la charge AC et la charge mode 3 ? À quelle vitesse puis-je recharger à la maison et à quelle vitesse sur une borne sur l'autoroute ? Quelle est la différence de puissance entre une station de charge monophasée et triphasée ? Quel est le coût de la charge complète d'une batterie d'un véhicule électrique ? Comment la puissance est-elle distribuée sur les points de charge ? Les deux sessions d'information seront assurées par un conseiller en technologie de Volta et dureront environ une demi-heure.

Envie de participer à ces workshops ou à Electro Brain dans son ensemble ? Consultez les dates et modalités d'inscription sur le site web de Volta.

A Qui a suivi quelle formation ?

Vous êtes chef d'entreprise et peinez à garder une vue d'ensemble des formations suivies par vos collaborateurs ? Vous retrouverez toutes les informations utiles dans leurs CV Formation.

Les formations demandées par les collaborateurs eux-mêmes, mais aussi celles pour lesquelles vous avez demandé la prime Volta, sont automatiquement reprises dans le CV Formation des collaborateurs en question. Dans ce CV, vous pouvez consulter les formations suivies par un travailleur spécifique, mais aussi celles de la totalité de votre organisation – une fonction très utile, notamment lorsque vous devez remplir votre bilan social. Par ailleurs, l'outil vous offre aussi la possibilité d'ajouter vous-même des formations. Pour consulter le CV Formation, surfez sur www.volta-org.be/fr/employeurs et connectez-vous à MyVolta.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à vous adresser à votre personne de contact Volta.

